

# LA SCIENCE

La science sociale peut être exprimée par la *langue des sciences exactes* ; elle peut dans ses *phénomènes* et dans ses *lois* être représentée par les *signes mathématiques* et les *figures géométriques* qui manifestent l'*évidence* d'une part, l'*équilibre* de l'autre.

Un fait social a le caractère de l'*évidence* quand, avec ou sans *démonstration*, il ne peut être nié qu'on n'aboutisse à l'*absurde*. Il serait absurde de nier que *la partie est plus petite que le tout*, ou que *deux quantités égales à une troisième sont égales entre elles* ; il serait absurde de nier l'*équivalence* des figures géométriques ; il le serait non moins de nier les tendances évolutives vers l'*équivalence* dans les faits sociaux, humains, c'est-à-dire vers l'*uniformisation* ou la ressemblance.

*Uniformiser* c'est résoudre en *égalités* les différents problèmes que présentent les *inégalités* à termes connus ou inconnus. Le *socialisme* est la mise en *équation des problèmes sociaux* où *une ou plusieurs inconnues* (réformes ou créations à venir), sont *cherchées, déterminées, précisées, prévues*.

La science n'est donc pas seulement un *ensemble de connaissances* : c'est un ensemble d'*évidences* et de *preuves*, composées de *faits reliés par des faits généraux nécessaires ou lois*, qui tous sont conformes au principe général de l'*équilibre*. Toute rupture d'*équilibre* est d'*évidence* facile à montrer. Tout *équilibre instable* évolue vers l'*équilibre stable*. Les règles de la *méca-*

*nique statique et dynamique* s'appliquent à la *mécanique sociale*. L'*équilibre* et l'*égalité* sont les deux conditions générales de l'*existence matérielle* et de l'*existence sociale*. L'*uniformité* est la condition de l'*égalité*, et l'*équivalence* permet d'*uniformiser* ce qui est *informe ou inégal*. C'est à cette uniformisation et à cette *équivalence* que tendent les recherches sociales.

Il s'agit donc de mettre en *évidence*, ou de rendre *évidentes*, les *inégalités* et les *déséquilibres sociaux* et d'*expérimenter* les moyens proposés pour *uniformiser, équivaloir ou égaliser* les conditions humaines.

La *statistique graphique* montre ces *évidences* et rend possible l'*assentiment* de tous ou le *consensus*.

Il y en a deux essentielles, qui, bien loin d'être l'effet de quelque intérêt public, ne sont, au contraire, produites que par quelques intérêts particuliers, très aisez de faire cesser ou changer, sans presque aucune perte de leur part. »

« La consommation a cessé, parce qu'elle est devenue absolument défendue et impossible. Le premier, par l'incertitude de la taille, qui est entièrement arbitraire. Enfin, la consommation est devenue impossible par les aides et les Jouanes sur les sorties et passages du Royaume, qui ont mis toutes les denrées à un point, que non-seulement elles ne se transportent pas au dehors au quart de ce qu'elles faisaient autrefois, mais même elles périssent dans les lieux où elles croissent, pendant qu'en d'autres lieux tout proches elles valent un prix exorbitant, ce qui ruine également les deux contrées. »

« On peut dire qu'il n'y a pas le tiers de la France qui contribue à la taille, n'y ayant que les plus faibles et les plus misérables et ceux qui ont moins de fonds. » (P. 27.)

« La conclusion de Boisguillebert est que, outre les vexations et les difficultés de tout genre attachées à leur perception, le système des tailles et des impôts de consommation amène la ruine *des consommateurs comme celle des exemptés*, et il ajoute :

« Que le Roy veuille que la taille

LE ROI 1789.

# ION

ité et abonnements :

25, passage de la Forge-Royale, PARIS

gent, soit de denrées ou autres choses mobilières. (C. 5251, S. 1135, 1135, 1155, 1906.)

1907. L'intérêt conventionnel peut excéder celui de la loi, toutes les fois que la loi ne le prohibe pas.